un mois de prison et paiera une simple amende de 16 francs.

COURS. — Il y a environ quinze jours, Jules Carrain, âgé de 20 ans, entrait, une après-midi, dans l'estaminet tenu, à Croix, par M. Lefebvre. On lui refusait à boire parce que, dit le maître de l'établissement qui est témoin, le prévenu était ivre. Comme il insultait la cabaretière, on le mit à la porte et alors il se campa dans la rue, invectivant les gens de l'intérieur, jusqu'à ce que la police arriva et l'obligea à déguerpir.

L'accusé répond à tout cela, d'abord qu'il n'était pas ivre et que si, le soir, les gendarmes l'ont trouvé en pareil état, c'est que, contrairement comme il l'était, il avait bu en effet, après avoir été mis à la porte chez M. Lefebvre. Et quant aux témoignages, il raconte qu'il y avait, dans le cabaret Lefebvre, un sieur Leclercq, son ancien patron, qui a aidé le cabaretier à le bousculer, et qui est son ennemi.

Les témoins, Charles Leclercq, marchand de cheveux à Croix, et Lestienne, ouvrier, témoignent des injures que l'accusé a lancées, contre Mme Lefebvre qui lui refusait à boire.

Jules Carrain, malheureusement pour lui, a été déjà condamné en simple police, à Roubaix, et le tribunal lui octroie 8 jours de prison, et 16 francs d'amende, plus 5 fr. pour ivresse.

COUPS, VIOLENCES GRAVES. — J. B. Cauche d'Armentières, quoique jeune, — il n'a que 20 ans, — est déjà muni de six condamnations correctionnelles. — Nous ne parlons pas de celles de la simple police.

Pour la septième fois, il s'assied aujourd'hui sur le fameux banc, où il a à répondre d'assez tristes choses

Le 28 février dernier, il était au bal de l'*Estaminet du Grand Boulevard* à Armentières, où se trouvait une jeune ouvrière qu'il a séduite, Victoire Désormeaux, puis abandonnée.

A la sortie, dans la rue des Jésuites, il osa lui demander si elle voulait venir avec lui. L'ouvrière le pria de la laisser tranquille et de passer son chemin. Alors le mauvais drôle, furieux de cet affront donna un soufflet à Victoire, la jeta par terre et, malgré son état, la frappa encore.

— C'est une lâcheté, une double lâcheté cela, lui dit M. le Président. — Avait-elle le droit de me suivre comme elle fait, répond Cauche ? — vous avez bien pris, vous, celui de la séduire.

L'accusé nie tout ce que racontent les trois ou quatre témoins de la scène odieuse de la rue des Jésuites et même l'attestation du médecin qui a constaté la trace des coups.

Le tribunal n'admet pas le système de défense et condamne J.-B. Cauche à 1 mois de prison et 16 francs d'amende.

IVROGNERIE. — Le roi des ivrognes, sinon de France et de Navarre, au moins de Lille et de toutes ses banlieues, c'est à coup sûr le père J.-B. Quennesson.

Il passe sa vie à boire, à être condamné et à faire de la prison pour ivresse. Il comparaît aujourd'hui de ce chef pour la 29e FOIS devant le tribunal.

— C'est un malheur, monsieur le président, s'écrie-t-il, c'est un grand malheur, mais qu'y faire ?

— Ne plus boire ! lui dit ce magistrat.

— Je l'ai juré plus de cinquante fois, mais il y a toujours quelque chose pour entraver mes bonnes résolutions. Et, tenez, l'autre jour, je venais de payer quelques petites dettes, tout en haut de la rue de Gand. Tout compte fait, il me restait 40 sous et... et... L'accusé se gratte l'oreille. Dame !...

— Et vous vous êtes empressé de les boire, puis avez roulé sur le trottoir où l'agent Lamérand vous a ramassé, et puis vous l'avez outragé par paroles, vous êtes incorrigible !

Le tribunal condamne encore une fois l'ivrogne émérite Quennesson à 2 mois de prison, 300 fr. d'amende, compliqués de 20 jours de contrainte et privation des droits civiques stipulés par la loi.

Le père Jean-Baptiste se retire tout découragé. Il ont beau faire murmure-t-il dans sa barbe, jamais je ne pourrai me corriger ! c'est quand on *doit* un malheur ! ..

ARRAS. — Le feu s'est déclaré hier dans la fabrique de sucre de betterave établie à Marœuil près d'Arras, et a détruit une partie de l'établissement. Les dommages sont évalués à 100,000 fr.

La fabrique était assurée.

Le sinistre est dû à une cause accidentelle.

— VALENCIENNES. — On a retrouvé hier matin, dans les *Marais de l'Epée*, près du chemin de ceinture, deux casques, deux pantalons et deux sabres. Ces effets d'habillement ont été déposés en cet endroit par deux dragons déserteurs du 14e, qui manquaient à l'appel depuis quarante-huit heures et que l'on suppose réfugiés en Belgique.

— Un jeune soldat, originaire de Valenciennes, le nommé Fernand Florent de l'infanterie de marine, condamné par le 2e conseil de guerre de Cherbourg, le 20 janvier dernier, à la PEINE DE MORT, vient de voir sa peine commuée en celle de 5 ans de prison.

— On a procédé le 16 mars, à la préfecture, ainsi que nous l'avons annoncé, à une adjudication des travaux pour la construction d'un mur de quai entre les ponts du Rivage et de Tournai, à Douai.

Les travaux, évalués à 110,000 fr., ont été adjugés à MM. Serckx et Cranie, entrepreneurs, avec un rabais de 4 0/0.

— On lit dans l'*Echo de la frontière* :

Le *Petit Nord*, ayant épuisé sa provision de « scandales cléricaux », s'est décidé à mettre ses lecteurs au maigre (en temps de Carême, le procédé ne manque pas d'à-propos) et il leur a servi, pour commencer, l'entrefilet suivant.

« Elles vont bien, ces dames les religieuses » et quels jolis principes elles inculquent à » leurs élèves !

« Hier, pendant les examens pour le brevet » supérieur des jeunes filles qui avaient lieu à » l'Hôtel-de-Ville, une religieuse d'une commu- » nauté d'Avesnes fut surprise au moment où » elle copiait sa composition.

» M. Lommier, proviseur du Lycée qui sur- » veillait en ce moment n'a pas voulu consen- » tir à laisser continuer son examen et l'a » fait immédiatement sortir de la salle.. »

Rien ne manque à ce plat : ni les fines herbes du reporter, ni la sauce du rédacteur, ni le filet de verjus que l'on emprunte bénévolement à M. le Proviseur du Lycée. Seulement il se trouve que tant de préparatifs sont faits en pure perte et que le prétendu poisson n'est qu'un... canard éligué.

La nouvelle donnée par le *Petit Nord* est fausse de tous points. Pour le prouver, il nous suffira de dire qu'aucune religieuse de la communauté d'Avesnes n'était aux examens dont il parle.

— DOUAI. — Un acte de sauvagerie incroyable a été commis à Dorignies, près Douai.

Une batelière, veuve d'une cinquantaine d'années, accueillit, dimanche à bord, une famille de mariniers composée de quatre personnes, qui lui demandèrent la permission d'y passer la nuit.

Vers minuit, les mariniers furent réveillés par l'eau qui envahissait le plancher du ponton.

Ils n'eurent que le temps de prendre quelques vêtements et de se sauver à la hâte. Le bateau sombrait déjà ; à peine les cinq personnes avaient-elles mis pied à terre, qu'il disparaissait sous les eaux.

On a des raisons de croire que ce fait est dû à la malveillance. La gendarmerie recherche en ce moment d'une façon active le misérable qui aurait pu occasionner la mort de cinq personnes.

L'information continue.

— LE CANAL DE LENS A LA DEULE. — Une affiche apposée à la mairie de Lens reproduit une dépêche de MM. Camescasse et Bihourd, annonçant qu'un décret rendu en conseil d'Etat vient d'autoriser la construction du canal de Lens à la Deûle.

— COULOGNE. — Détrez, l'assassin du malheureux Béthune a fait des aveux complets. Le couteau qui lui a servi à commettre le crime a été, sur ses indications, retrouvé dans un champ près de la route.

— MORINGHEM. — Il résulte d'après l'enquête que l'incendie dont nous avons parlé hier n'a pas pour cause la malveillance.

— WATTEN. — Il y a des gens qui agissent parfois avec de singulières façons, voici un fait qui le démontre assez :

Le nommé Joseph Denis était allé rendre visite à sa famille qui habite Mâcon, (Belg.) et s'en revenait fort tranquillement, lorsqu'arrivé près du pont, deux individus le saisirent, l'un par les épaules, l'autre par les jambes et le jetèrent à l'eau.

Fort heureusement Denis savait nager et parvint à regagner le rivage ; il alla ensuite porter plainte à la gendarmerie contre ses agresseurs qu'il ne connaît pas et qui jusqu'à ce jour n'ont pu être découverts.

— AULNOY. — M. Adrien Carpentier, brasseur et maire d'Aulnoy est décédé mercredi dans sa cinquante cinquième année.

— SAINT SAULVE. — Mercredi, vers six heures du soir, un douloureux accident est arrivé sur la route de Saint-Saulve, au lieu dit *le Marquis*, dans les circonstances suivantes :

Le domestique de M. Manesse, nommé Cartel Henri, était monté sur un timon de sa voiture, quand tout-à-coup, par suite d'un faux mouvement, il tomba sous les roues et fut écrasé ; ce malheureux expira quelques heures plus tard.

— SAINT-AMAND. — Jeudi, 17 courant, vers dix heures du matin, deux enfants, âgés de onze ans, sont tombés dans la Scarpe. Ils y auraient infailliblement péri, si un courageux citoyen, M. Léon Garlier, ne s'était porté à leur secours et ne les avait sauvés du péril de ses jours.

— CURGIES. — Jeudi dernier, M. Drecq, cabaretier et marchand de chiffons, était occupé dans une grange ; il avait près de lui son fils, tout jeune. Le bambin s'éloigna un moment pour aller jouer sur la route presque sous les yeux de son père. Cependant il tomba dans un trou à fumier, qui s'était rempli d'eau jusqu'à une hauteur de un mètre, sans que M. Drecq l'entendît.

Quoique le malheureux père, cherchant son fils, l'ait retiré de l'eau presque immédiatement après sa chute, il ne retrouva qu'un cadavre. On juge de son désespoir.

— BERMERAIN. — Un déplorable accident vient d'affecter douloureusement toute une famille.

Le nommé Jules Lefebvre-Rufin, cultivateur à Bermerain, faisait creuser une cave dans un terrain qu'il vient d'acheter pour construire une maison.

Mme Lefebvre, jeune femme d'environ 26 ans, visitant les travaux, fut surprise par un éboulement qui lui couvrit complètement le corps ; heureusement, les ouvriers n'étaient pas loin et les secours les plus prompts lui furent portés. Aussitôt dégagée, on constata des contusions peu graves sur plusieurs parties du corps, mais le pied gauche était si sérieusement blessé qu'il a fallu en faire l'amputation.

— MONTAY. — La justice a ordonné, il y a quelques jours, l'autopsie du cadavre d'un ouvrier de cette commune, mort en état d'ivresse à la suite d'une chûte sur une route pavée.

Un autre ouvrier serait inculpé dans cette affaire, sans être toutefois la cause directe et volontaire de la mort du premier

— MARCHAIS. — Nous lisons dans l'*Evènement*, de Paris :

« Le prince héréditaire de Monaco est en ce moment en son château de Marchais (Aisne). Parti de Monaco avec son jeune fils, le prince Louis, il s'était arrêté à Marseille, d'où le jeune prince Louis s'est dirigé, par Lyon et la Suisse, vers la résidence de son oncle, le prince de Hohenzollern, à Sigmaringen. Le prince héréditaire est toujours très-affecté de la rupture de son mariage avec la duchesse de Hamilton. Il a des accès de tristesse qui inquiètent ses amis. On se rappelle le voyage que fit le prince à Madrid, en janvier dernier, et l'excellente réception qui lui fut faite par le roi Alphonse. Plusieurs fêtes furent même données à cette occasion et en l'honneur du prince un grand dîner eut lieu à la cour. Le prince de Monaco s'y trouvait placé entre la reine d'Espagne et la jeune sœur du roi, l'infante del Pilar. »

ÉPHÉMÉRIDE

DIMANCHE 20 MARS. — *Saint Joachim, père de la sainte Vierge.* — 1342. — ETABLISSEMENT DU GRENIER A SEL.

On appelait grenier à sel, des tribunaux chargés de juger en première instance les contraventions aux ordonnances sur la gabelle. Ces tribunaux existaient dans les principales villes de France.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Jules Bossut, rue de l'Alma, cour Frasez, 35 — Irma Willekens, sentier du Ballon, 10, maison Caby. — Angélique Deveirman, rue Bernard, 42 — Julie Dykers rue Solférino, cour Burghgraeve, 4. — Léon Deronne, rue du Vivier, cour Duvivier, 7. — Germain Lefebvre, rue de Tourcoing, cour St-Pierre, 1. — Laure Ficquet, rue Inkermann. — Hélène Lecomte, rue de Lannoy 198.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 19 mars. — Louis Lasalle, 58 ans, agent d'affaires, rue des Fabricants, 62. — Léon Bauwens, 5 ans, Hôtel-Dieu. — Auguste Lecat, 1 an, rue Bayart, 29 — Irma Acquart, 7 ans, rue de Bouvines, maison Delobel. — Ghyselinck, présenté sans vie, rue Blanchemaille, cour Joye. — Marie Deweerdt 1 an, rue de l'Epeule maison Debaillie. — Onstant D'Halluin, 23 ans, lamier, rue de Crouye, 3 — Rachel Poecke, 3 mois, rue de Lannoy, cour Boyaval

Etat-civil de Tourcoing.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars — Marie Desrousseaux, rue Nationale. — Marie Veylstecke, rue St-Pierre. — Maurice Liétage, ruelle Jean Legrand — Jean Motte, rue des Dragons. — Joseph Boutens, rue Joire.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 19 mars.— Néant.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille HAZEBROUCQ-MANNESSIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Rosalie-Virginie MANNESSIER, veuve de Monsieur Alexandre LESAGE, décédée à Roubaix, le 18 mars 1881, à l'âge de 82 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 21 mars, à 9 heures en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les VIGILES seront chantées le même jour, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Colbert, 22.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître Autel de l'église paroissiale du SACRÉ CŒUR, à Roubaix, le lundi 21 mars 1881, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de : Monsieur Denis-Narcisse Joseph SALEMBIER, décédé à Roubaix, le 20 février 1879, dans sa 80e année, et de son épouse Dame Henriette-Marie-Joseph MULLIEZ, décédée à Roubaix, le 21 avril 1873, dans sa 62e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 22 mars 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Norbert-Joseph LEFEBVRE, époux de Dame Charlotte FERRIER, décédé à Roubaix le 17 février 188 , dans sa 64e année, celles personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'OBIT que fera célébrer la Confrérie de Saint Vincent de Paul le mercredi 23 courant, à 8 heures, en la même église.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Notre Dame, à Roubaix, le lundi 21 mars 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François FREMAUX, veuf de Dame Sophie-Joséphine CARPENTIER, décédé subitement à Roubaix dans sa soixante quinzième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Vous êtes aussi prié d'assister à l'OBIT que fera célébrer la Confrérie du Saint Sacrement, le Mercredi 23 courant, à 7 heures, en la même église.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 21 mars 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Elise-Marie SWOINPOEL, épouse de Monsieur Edouard MANCHE, décédée à Roubaix, le 18 mars 1880, dans sa 62e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Avis important

Les annonces légales et judiciaires des cantons de Roubaix et de Lannoy, insérées dans la grande édition du *Journal de Roubaix*, sont reproduites gratuitement dans l'*édition à cinq centimes* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — Avis GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*

Belgique.

— MONS. — La grève continue au Levant du Flénu et menace de s'étendre aux autres charbonnages.

Les ouvriers des puits la Nouvelle-Avaleresse, de Belle-et-Bonne, ont cessé le travail, réclamant aussi une augmentation de salaire.

Les grévistes sont très-calmes. La gendarmerie est arrivée, mardi, sur les lieux.

— Une nouvelle qui intéressera les familles belges habitant la France et dont les fils sont sous les drapeaux :

« Depuis un assez grand nombre d'années, il n'a plus été opéré de mouvements notables dans les garnisons du royaume et l'on annonce que cet état de choses va changer prochainement. La division d'Anvers permuterait avec celle des Flandres, qui fait également partie de la 1re circonscription militaire, dont le quartier général restera à Anvers. Les régiments des autres provinces, sauf ceux des grenadiers, des carabiniers et des guides, restant à Bruxelles comme garde royale, recevraient, dit-on, de nouvelles destinations. La garnison de Mons fournirait des détachements à Charleroi dès que la caserne en construction pourra être livrée à sa destination. »

FAITS DIVERS

— L'escroquerie s'est manifestée déjà sous bien des formes, mais pas encore, croyons-nous, sous celle-ci :

Le 13 février dernier, un sieur Georges Beauvais, arrivant de Marseille et se disant mécanicien de la Compagnie des paquebots transatlantiques, descendait à la gare de Charenton et boitant, suivi des voyageurs de son compartiment, demandait le commissaire de surveillance

Il lui raconta qu'entre Conflans et Bercy, il avait voulu, sur la demande d'une dame, ouvrir le vasistas de la portière. Lelocq-Leteau s'étant pas fermé cédant sous ses efforts, et il fut entraîné au dehors. En cherchant à se retenir, son pied gauche se trouva pris entre le marchepied et le plancher de la voiture. Il eût infailliblement été précipité sur la voie, sans le secours d'un voyageur qui put le retenir à temps. Ce dernier et la dame qui avait réclamé ses services confirmèrent cette déposition à M. Blondel, commissaire de Charenton.

Un médecin appelé constata que les contusions qu'avait reçues Beauvais entraîneraient une perte de huit jours de travail ; sur ces constatations et le rapport du commissaire, M. Regnoul, inspecteur de l'exploitation à la gare de Paris, fit remettre 100 francs au mécanicien.

Le 26 février, M. Regnoul fut informé par un de ses amis, M. Abit, inspecteur de la Compagnie de l'Ouest, qu'un marin, entraîné par une portière ouverte en marche, s'était foulé le pied et que la Compagnie de l'Ouest lui avait remis 100 francs et un billet gratuit pour se courner au Havre. Cette histoire éveilla les souvenirs de M. Regnoul.

— Mais votre marin ne s'appelle t il pas Beauvais par hasard ? demanda-t il à M. Abit.

— Beauvais, c'est cela, un gaillard solide, répondit ce dernier.

M. Regnoul raconta à son tour à son ami ce qui s'était passé à la gare de Lyon. Les deux inspecteurs s'informèrent auprès des autres compagnies et apprirent que Beauvais avait fait le même coup à la Compagnie du Nord, qui lui a versé 60 francs, et à la gare Montparnasse, où sa tentative n'a point eu de succès.

Un rapport vient d'être adressé par M. Regnoul au préfet de police sur ce nouveau procédé d'escroquerie, qui dénote chez son auteur une habileté gymnastique dont il pourrait faire un plus sage emploi.

— LA TÉLÉPHONIE. — Quelle surprise ne réserve pas la téléphonie ? A Liége, on vient de trouver une application du téléphone à laquelle on n'avait pas encore songé. En prévenant dans la journée le bureau central, on peut se faire réveiller la nuit ou le matin à une heure déterminée.

La Compagnie téléphonique prend note de cet avis, et, à l'heure indiquée, la sonnerie d'appel joue et ne s'arrête que lorsque l'abonné a répondu qu'il est réveillé complètement. C'est un réveil-matin infaillible, et le dormeur le plus obstiné ne saurait résister au bruit assourdissant que produit l'appareil.

A Leipzig, un nouveau téléphone dit « téléphone lumineux » vient d'être inventé par un savant de cette ville. Ce nouveau téléphone parlant ne se borne pas à enregistrer les sons, il reproduit en caractère lumineux les paroles au fur et à mesure qu'elles sont prononcées.

— Encore l'amour. Il a choisi cette fois pour victime un jeune homme plein d'avenir nommé Paul F..., qui avait ramené de province à Paris une femme de mœurs plus que légères qu'il avait eu l'espoir d'arracher au vice. Ses illusions se sont vite envolées et le pauvre garçon en est mort.

Il habitait au sixième étage d'un hôtel de l'avenue de Touville une petite chambre de laquelle il s'est précipité hier matin. Un de ses amis, employé comme lui au comité d'artillerie et occupant une chambre voisine, avait entendu des gémissements s'échapper de cette de Paul F... Il secourut et ouvrit la porte au moment où celui-ci enjambant l'appui de la fenêtre, se précipitait dans le vide.

Son ami descendit rapidement l'escalier et trouva dans la rue F... gisant sur le trottoir, les reins brisés et le crâne ouvert.

La mort a été instantanée.

Dans la ruelle de son lit, une bouteille contenant du cyanure de potassium a été retrouvée. Il en avait avalé la plus grande partie ; mais, trouvant probablement la mort trop lente à venir, il s'est jeté par la fenêtre.

Bulletin du Commerce

Ventes publiques de laines coloniales

Londres, 19 mars, 6 h. 30 soir.

Ventes 6,000 balles.

Marché inchangé.

Circulaire de M. Paul Pierrard, courtier, à Londres.

Londres, 19 mars.

Le retour du printemps semble stimuler les affaires de fabrique dans plusieurs directions et il a favorisé les ventes de laines coloniales jusqu'à la fin de cette 5e semaine.

Comme il devient de plus en plus difficile d'opérer aux derniers cours sur presque tous les genres, on peut enregistrer une hausse de 1/2 à 1 denier par livre.

Lundi matin, on se demandait anxieusement quelle influence la mort de l'Empereur de Russie pourrait exercer sur l'industrie laitière. La question est prématurée ; mais les acheteurs allemands semblent assez calmes après avoir perdu leur plus puissant allié dont l'héritier n'a pas les mêmes tendances.

A Leeds et à Auddersfield, on signale une certaine activité dans les nouveaux draps de fantaisie pour l'été.

Il est arrivé des nouvelles encourageantes de New-York et de Boston où les transactions sont beaucoup plus actives.

C'est l'exportation qui continue de faire ici les achats les plus considérables. Depuis l'ouverture jusqu'au 16 de ce mois, les chiffres relevés sont :

110.000 balles pour les étrangers.
et 81,150 » pour le continent.

Par le rapprochement de la clôture au 25 de ce mois, le marché conservera l'amélioration qui s'est produite.

Jusqu'à présent on a offert 234,885 balles, dont 216.733 balles sont vendues et 18,152 balles retirées. Dans les 5 dernières journées on présentera 8,936 b. Sydney ; 21.784 b. Port-Phillip ; 9.098 b. Adélaïde ; 24 b. Swan River ; 1,624 b. Nouvelle Zélande ; ensemble 41.463 b. d'Australie et 3,175 balles du Cap de Bonne-Espérance.

Circulaire de MM. De Harven, frères.

Anvers, le 17 mars 1881.

Nos existences en laines de la Plata comportaient au 17 janvier dernier	13,250 balles
Depuis cette date nous avons reçu :	
de Buenos-Ayres	21.877 »
de Montevideo	5.309 »
des Rivières	3,819 »
du Havre	130 »
	44,194 balles
Passage 4 018 balles	
Ventes à main ferme 3,416 »	7,579 balles
» pour cause d'avarie 143 »	
Existences ce jour	36,615 balles

Laines d'Australie. Ventes : 40 balles Existences : 2,748 balles.

Laines du Cap. Ventes : 346 balles. Existences : 1,250 balles

Laines diverses. Ventes : 30 balles. Existences : 1,746 balles.

La baisse survenue aux enchères actuelles de Londres et celle des dernières ventes publiques du Havre a fait tomber les prix de laines de la Plata à 5 0/0 en dessous des plus bas cours que nous constations à notre première série d'enchères trimestrielles de cette année, terminées le 27 janvier dernier.

L'aperçu ci-dessus indique suffisamment la continuation du marasme dont pâtit l'article laine.

Partout, dans les usines, les heures de travail sont excessivement réduites.

Le prix du peignage à façon est tombé à un taux moins que rémunérateur, infligeant ainsi de durs sacrifices à cette importante branche industrielle de nos voisins du Nord de la France ; en un mot, l'industrie lainière a vu, dans ces dernières semaines, sa situation s'aggraver encore davantage.

L'an dernier, à pareille époque, nous établissions sur la période précédente un excédant de près de 17,000 balles dans nos débouchés. — Les statistiques ci-contre montrent, pour la présente année, comparativement à celles de cette période d'effervescence, une différence en moins de 34,978 balles et :

comparativement à nos débouchés de 1878/1879 (année normale) nous avons :

39,702 balles pour 1878/1879
contre 18,423 » » 1880/1881

soit pour cette année, une différence
en moins de 21.279 balles

Cette inversion considérable et sans exemple en présence d'une consommation de tissus, que deux rigoureux hivers successifs ont nécessairement favorisée, prouve à l'évidence l'absence complète d'approvisionnements de matière première entre les mains des consommateurs. Les transactions relativement importantes de la dernière huitaine confirment cette appréciation.

Nos existences en laines d'AUSTRALIE sont presqu'exclusivement composées de belles et bonnes laines en suint. — De nouveaux renforts prochainement attendus, attireront sous peu, nous l'espérons, l'attention des consommateurs sur les laines de cette provenance.

Mouvement comparé du marché de laines, sur la place de Buenos-Ayres, en 15 octobre au 15 mars, pendant les trois dernières années.

	Expéditions de B.-Aires pour Anvers	pour le Havre	Existences à B.-Aires au 15 mars
Toute 1878 à 1879	66.750 b.	54,750 b.	20,500 b.
» 1879 » 1880	76,500 »	59,000 »	5,560 »
» 1880 » 1881	48.000 »	44,000 »	46.000 »

FLUCTUATIONS DES LAINES COLONIALES ANGLAISES ET DE LA PLATA DE DÉCEMBRE 1879 A CE JOUR.

	1880 Avril	1881 au 15 Mars	Baisse
Port-Philippe lavée, bonne à supérieure	22d 1/2	5d 1/2	15,09 %
» » moyenne	6d 3/4	5d 1/2	18,58 »
» » en suint, bonne moyenne	20 1/2	4,70	»
» » »	24	4,70	»
Sydney	16	2,75	25 »
Adélaïde	12	2,75	25 »
Cap, snow white, qualité supérieure	14	2,40	25 »
» » »	10 1/2	2,40	25 »
» » moyenne	12 1/2	2,17	25 »
» » »	25	2,85	17 »
Nouvelle-Galles du Sud	20 3/4	4,75	17 »
» »	14	3,50	21,42 »
» »	11	3,50	20 »
Buenos-Ayres suint (rendt. supposé 30 0/0)	10 1/2	2,10	8 1/2
» »	8 1/4	1,92	6 3/4
» »	10 3/4	2,15	9 1/4
Montevideo	»	»	30 0/0.

On lit dans le *Journal de Fourmies* :

« La *laine brute* se tient ferme à Londres et de plus des acheteurs, la baisse qui régnait pendant cette période de la vente.

On a fait beaucoup d'affaires en *peignés* cette semaine ; les genres qui se sont le plus vendus

» Les *fils* ont été aussi un peu plus demandés, mais les prix ne se relèvent guère, toujours à cause de la difficulté qu'on éprouve à établir les tissus.

» En *blousses* les affaires ont été assez animées, mais les prix obtenus sont restés bas.

» Pas d'amélioration sur les *façons* qui restent toujours difficiles à trouver. »

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Liverpool, 19 mars.

Cotons (clôture du marché). — Ventes de la journée, 6000 balles dont 500 pour la spéculation et l'exportation et 5500 pour la consommation.

Marché calme, prix en faveur des acheteurs

Importations 32000 balles.

MM. Davies, Benachi et Cie., de Liverpool, communiquent le télégramme suivant, reçu de leur maison d'Egypte :

Alexandrie, 16 mars.

Marché ferme sans changement. Recettes pendant la semaine 36,000 cantars, contre 5,000 même époque l'année dernière. Chargements pendant la semaine 5,000 balles, contre 750 même période l'année passée. Reçu depuis le 1er septembre 1880, 2,783,550 cantars, contre même époque 1879-80 3,119,000 balles. Chargements pour Liverpool depuis le 1er septembre 1880, 187,634 balles, contre même époque 1879-80 260,854 balles. Chargements pour toutes parts depuis le 1er septembre 1880, 280,300 balles, contre même époque 1879-80 401,518 balles. Fret 12s 6d par tonne de mesurage

Vendredi, 18 mars.

MARCHÉ DE LONDRES. — Le marché a été lourd pendant la semaine et sans variation matérielle sur les prix. Les cotons, à terme, après avoir baissé 1/8d la livre, clôturent à une avance de 1/32d sur les cours de la semaine passée. On a traité pendant la semaine en disponible : 100 balles de Tinnivelly de 5 1/2d à 5 5/8d, 150 balles de Western de 4 1/4d à 5d, 10 balles de Cocanada à 5 1/8d, 500 balles de Bengale de 4 5/8 à 5 3/8d.

Les ventes du coton à livrer montent à 10,000 balles. Tinnivelly, expédition au mars-juin, voie de Suez, de 5 3/16d à 5 7/16d le good fair ; Bengale à 5d le fin g.c., expédition en février-mars, voie de Suez ; Western à 4 7/8d fully good g.f.c. avril-mai, voie de Suez. L'américain à ferme de 6 1/8d à 6 13/32d mars-septembre le middling f.m.c.

Cours du jour : Les prix en francs s'entendent par kilo : Madras Tinnivelly fair, 5 1/4d à fr 22 1/2 c) ; good fair, 5 5/8 (1 fr. 31 1/2 c) ; Western, 4 1/2d à 4 7/8d (1 fr. 06 1/2 c à 1 fr. 13 1/2 c) ; Northern 4 3/4d à 5 1/8d (1 fr 10 1/2 c à 1 fr. 19 1/2 c) ; Coconada 5d à 5 1/8d (1 fr. 16 1/2 c à 1 fr. 19 1/2 c ; Surat : Dhollera 4 7/16d à 4 15/16d (1 fr. 6 c à 1 fr. 15 c) ; good, 5 3/8d (1 fr. 25 1/2 c) ; Oomra-wuttee 4 9/16d à 4 15/16d (1 fr. 6 c à 1 fr. 15 c) ; good, 5 3/8d (1 fr. 25 1/2 c) ; Scinde 4 7/16d à 4 11/16d (1 fr. 03 1/2 c à 1 fr. 8 1/2 c) ; good, 5d (1 fr. 18 c) ; Bengale, 4 7/16d à 4 11/16d (1 fr. 03 1/2 c à 1 fr. 9 c) ; good, 5d (1 fr. 16 1/2 c).

PRODUITS DIVERS

Anvers, 19 mars

Froments calmes, prix en baisse de 025.
Seigles fléchissants.
Pétrole. — Tendance calme.

Disponible 20,25 courant 20,00, avril 20,00, 4 derniers 20,75 sucre tendance calme, disponible 54.60, avril 55.60

Cafés calmes. On a vendu 400 sacs Capitania à 25 cent. et 300 Haïti à 36 cent. les 1/2 kilog. acq.

Londres, 10 mars.

Temps : beau.
Cargaisons flottantes.
Marché calme, prix sans changement.
Cargaisons arrivées 1 à vendre 11.

Saint-Pétersbourg, 18 mars.

Change sur Paris 2 fr. 61 3/4 pour un rouble

Londres, 19 mars.

Sucres bruts et raffinés prix fermes mais affaires inactives.

Nantes, 19 mars.

Sucres calmes. On a vendu 1407 sacs Réunion.

On cote Réunion bonne quatrième acq, 57,25 à 57.50 les 50 kilos.

Marseille, 18 mars, soir.

Blés. — Marché calme Ventes de la journée 4600 qu'nt disp. imp. 1396 quint.

Graines oléagineuses. — Calmes. On a vendu 1300 quint. Arachides Gambie prochainement arrivée à 32 les 100 kilos

Laines. — Stock sur place 38,000 balles

Cafés. — Fermes 200 sacs Moka ont été traités aux prix de 124 et 126 fr. les 50 kil. entrepôt.

Le Havre 19 mars, soir.

Cafés calmes. On a vendu 2640 sacs dont 264 Santos non lavés à 64, 225 Guatemala à 95, 1440 Haïti port-au-prince à 63 et 725 Cap à 67 les 50 kil. ent.

Cacaos calmes. On a vendu 230 sacs Haïti à 0 les 100 kil.

Laines calmes. On a vendu 20 balles p. q. en suint à 165 les 100 kil

Cuirs en baisse. On a vendu 1530 (salés verts) B. A. Salad, v/s à 69 et Para à 60 les 50 kilos.

Saindoux fermes. On a vendu 400 tierçons Wilcox sur mai-août à 70,50,

Londres, 18 mars.

Soies Grèges. — Le marché a été très calme pendant la semaine et les ventes n'ont guère atteint le chiffre des semaines précédentes, les spéculateurs se tenant entièrement sur la réserve. les prix, cependant, ont été pleinement supportés. La proportion de soie du Japon qui s'obtient aux cours du jour est très limitée Les livraisons ont été assez bonnes et montent depuis le 1er jusqu'au 17 mars à 1.333 balles de Chine, 332 balles du Japon, 148 balles de Canton, 26 balles de Bengale, total 1,839 balles.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 19 mars 1881

Courant	71 50	à	.. ..
Avril	72 ..	à	.. ..
Quatre de mai	73 50	à	.. ..
Quatre derniers	74 75	à	.. ..
HUILE DE LIN			
Courant	64 50	à	.. ..
Avril	65 ..	à	.. ..
Quatre de mai	66 25	à	.. ..
Quatre derniers	66 50	à	.. ..
SPIRITUEUX (3/6 disp.)			
Courant	60 75	à	.. ..
Avril	60 75	à	.. ..
Quatre de mai	60 ..	à	.. ..
Quatre derniers	38 ..	à	.. ..
SUCRES 88° RACCOMMODÉS (100 k)			
N° 15/13 comptant	57 25	à	.. ..
SUCRES N° 3 BLANCS			
Courant	67 50	à	.. ..
Avril	67 60	à	.. ..
Quatre de mai	68 25	à	.. ..
Quatre derniers	.. ..	à	.. ..
SUCRES RAFFINÉS			
Disponible	110 50	à	111 50
FARINES 8 MARQUES (159 k., t. c., disc. 1/2)			
Courant	63 25	à	.. ..
Avril	62 80	à	.. ..
Mai-juin	62 10	à	.. ..
Quatre de mai	61 75	à	.. ..
MARQUE DARBLAY (159 k.)	64 ..	à	.. ..
BLÉS (77/75 k., sans escompte, comptant)			
Courant	29 60	à	.. ..
Avril	29 ..	à	.. ..
Mai-Juin	28 60	à	.. ..
Quatre de mai	28 30	à	.. ..
SEIGLES (70/72 k., sans escompte, au comp.			
Courant	21 75	à	.. ..
Avril	22 ..	à	.. ..
Mai-Juin	22 10	à	.. ..
Quatre de mai	22 ..	à	.. ..

MARCHÉ DE DOUAI du 18 mars

Blé, 1re qualité	23 25	Avoine	9 75
» 2e qualité	.. ..	Colza	21 ..
» 3e qualité	16 50	Gillette	38 50
Seigle	14